

ANFA : l'alternance vous sourit !

jeudi, 16 juin 2016

L'Anfa réalise une campagne de communication en faveur de l'alternance dans les services aux transports. L'organisme met en avant les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation. Pour aider les entreprises, il a édité des documents très complets dans chacune des spécialités visées : automobile, poids lourds, motocycle et cycle.



L'Anfa annonce vouloir « *donner du sens et une vision à plus long terme de la professionnalisation et de sa pertinence pour l'emploi et de lever les freins financiers et administratifs* ». Pour cela, une campagne mail incite les entreprises du secteur à recruter et apporte des réponses sur les aides financières existantes. De même, 4 livrets sectoriels ont été réalisés pour l'automobile, le véhicule industriel, la moto et cycle. Ils contiennent les chiffres clés du secteur, les essentiels de l'alternance, les lieux de formation, etc. Une fiche d'information sur les aides est également disponible.

Pour information, 70% des apprentis et 85% des contrats de professionnalisation restent dans leurs entreprises ou sont recommandés par leur employeur à l'issue de leur formation en alternance. Ainsi, l'alternance permet de renforcer ses équipes, de recruter une compétence spécifique, de transmettre son savoir-faire, de participer à l'insertion des jeunes, etc. Pour cela, les conseillers Anfa accompagnent les entreprises dans leur recrutement afin d'identifier les compétences requises, choisir le bon contrat, la bonne formation et trouver un centre de formation à proximité.